



AUTORISATION ACTIVITÉ ÉQUITATION

(document à compléter et à insérer dans votre CARNET de VOYAGE svp.)



Ce document concerne la pratique de l'équitation qui peut être inscrite dans le cadre du programme du séjour.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné

responsable légal de l'enfant (nom, prénom)

l'autorise **ne l'autorise pas**

à pratiquer l'équitation durant le séjour de vacances qu'il effectuera :

à du au 20.....

A le

Signature :

NIVEAU DE PRATIQUE

licence FFE

débutant

débrouillé

confirmé

niveau « galop 1 »

niveau « galop 2 »

niveau « galop 3 »

autre

(vous pouvez joindre les diplômes obtenus)

NB : en cas de contre-indication à l'activité, un certificat médical est exigé.

colos@pepalsace.fr

03 69 99 10 10

Les PEP Alsace
8, rue Blaise Pascal
68000 COLMAR



PEP Alsace

